

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 mars 2025**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le onze mars à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N° 32**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Yvon DELCHET, Mme Zohra HAMZAoui, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Stéphanie PERRIER par M. Serge HULPUSCH à partir de 19h10, Mme Christèle COURSAT par M. Stéphane BERTHOMIER, Mme Yvette FOURNIER par M. Bernard COMBES, Mme Christine BUISSON-COMBE par Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, M. Gérard FAUGERES par M. Jérémy NOVAIS, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Micheline GENEIX par M. Dorian LASCAUX

**Etaient absents :** Mme Ayse TARI, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Motion pour la réouverture de la ligne ferroviaire Ussel – Clermont-Ferrand (via le Mont Dore)**

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose :

Le vendredi 14 février, élus locaux, cheminots, usagers et citoyens corréziens se sont rassemblés devant la gare d'Ussel pour réaffirmer la nécessité de rouvrir la ligne ferroviaire entre Ussel et Clermont-Ferrand. En effet, depuis l'été 2014, la liaison entre Ussel et Laqueuille est interrompue, contraignant les usagers à emprunter un car dans des conditions peu satisfaisantes, tant en termes de confort que de temps de parcours.

**Considérant que** la ligne ferroviaire Ussel - Clermont-Ferrand constitue un axe structurant pour la mobilité des Corrèziens et des habitants des territoires limitrophes, qu'elle traverse le Massif Central et qu'elle présente un intérêt majeur tant pour les trajets du quotidien que pour les loisirs et le tourisme

**Considérant que** cette ligne s'inscrit sur l'axe Est - Ouest, et la ligne Bordeaux - Clermont-Ferrand - Lyon, et a ainsi une vocation stratégique pour relier la Corrèze aux deux grandes capitales régionales

**Considérant que** la fermeture de cette ligne a entraîné des conséquences négatives sur l'attractivité de la Corrèze, l'accessibilité aux services publics et l'aménagement équilibré du territoire

**Considérant que** l'abandon de cette infrastructure va à l'encontre des engagements de l'État en faveur du développement du transport ferroviaire de proximité et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la promotion des transports collectifs.

**La Ville de Tulle :**

- Réaffirme son attachement au développement du transport ferroviaire en tant qu'élément essentiel de la cohésion territoriale, du développement économique local et des services publics essentiels apportés à la population ;

- Demande à l'État et aux Régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes de s'engager fermement et financièrement pour la réouverture et la modernisation de la ligne Ussel – Clermont-Ferrand.

ADOPTÉE à l'unanimité



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clément VERGNE', is written below the printed name.

Transmis au Contrôle de Légalité le : 12 MARS 2025  
Date et ref de l'accusé de réception : 12 MARS 2025

D32 - 1032025